

On estime qu'il faut 1 litre d'eau par minute et par hectare. C'est une dépense annuelle par hectare, de 78 fr. 50 dans un projet ; de 63 fr. 50 dans un autre.

C'est beaucoup trop cher.

C'est qu'en effet il ne suffira pas de payer 78 fr. 50, pour avoir l'eau et en jouir ; ce n'est pas comme un robinet de la Compagnie qu'on n'a qu'à faire placer sur un lavabo. Il faut aller prendre l'eau au canal, il faut construire des rigoles et des filioles ; il faut faire des nivellements, il faut ménager l'écoulement des eaux, il faut défoncer le terrain, l'épierrer ; bref, la commission supérieure d'aménagement des eaux, dans son rapport de 1879, estime que ces dépenses de premier établissement d'irrigation dépassent 1,000 fr. par hectare : combien de cultivateurs sont en mesure de faire face à de tels déboursés ? Pour 100 hectares, c'est 100.000 francs. Et quelle est la plus value donnée par l'irrigation ! 3,000 francs par hectare, disent les plus enthousiastes ; 2,000 disent les autres ; mettons 2,500. Pour obtenir ces 2,500 francs il faut commencer par en dépenser 1000, puis payer annuellement 78 francs ou 63 francs, c'est-à-dire immobiliser encore un capital d'au moins 1,500 francs. Où est le bénéfice ? Je gagne 2,500 francs ; j'ai dépensé 2,500. Et mon gain n'est que probable, tandis que ma dépense est certaine.

A quoi bon risquer et se donner des soucis ? Car les soucis sont considérables. Le morcellement de la propriété, qui est plus accentué dans le midi que dans le reste de la France, élève devant l'aménagement de l'irrigation des obstacles presque insurmontables. Quelles difficultés pour concilier les intérêts, et les égoïsmes de dix ou vingt paysans ! Quelles sources intarissables de procès !

Tous les agronomes le déclarent : pour trouver son